

REJOIGNEZ LE RÉSEAU " COLLECTIVITÉS ACTIVES "

du Programme national nutrition santé



alimentation
équilibrée
à la cantine

ateliers
cuisine



ateliers
équilibre pour les
personnes âgées



activités
sportives
dans la ville

pédibus
scolaire



journée sans voiture



séances d'activité physique
sur le temps périscolaire

”MANGER MIEUX,
BOUGER PLUS” :
l'ARS accompagne vos projets

La prévention est une des priorités de la Stratégie nationale de santé, c'est aussi un des engagements forts du projet régional de santé Occitanie 2022 qui définit nos priorités de santé pour les années à venir.

Les questions d'alimentation et d'activité physique sont des déterminants essentiels de santé. Elles sont promues à ce titre dans le cadre du Programme national nutrition santé (PNNS). Je salue les nombreuses collectivités qui sont déjà mobilisées activement sur ces thématiques. Les chartes « Villes actives du PNNS » et « Départements actifs du PNNS » vous donnent l'opportunité de valoriser les actions que vous menez déjà, ou de bénéficier d'un appui de l'Agence régionale de santé Occitanie pour développer vos projets.

Les collectivités disposent de nombreux atouts pour agir. Elles bénéficient d'une grande proximité avec la population et avec les nombreux professionnels actifs dans les domaines de la santé, de l'action sociale, de l'éducation ou de la vie économique. Le territoire de la commune ou de l'intercommunalité est particulièrement adapté car il permet d'agir également sur les déterminants environnementaux, favorisant ainsi la prise en compte globale de la santé.

L'ARS soutient activement les collectivités qui se mobilisent dans le cadre du Programme national nutrition santé. Agir ensemble, c'est améliorer la prévention et la santé pour tous en Occitanie.

Pierre RiCORDEAU,
Directeur Général de l'ARS Occitanie

8 BONNES RAISONS

#1 VALORISER des actions que vous menez déjà



Communauté de Communes de Cazals Salviac

” La signature de la charte « Ville actives PNNS » a permis de donner de la visibilité aux actions que nous menions jusqu'alors et de montrer l'ampleur de l'engagement de la collectivité dans la dynamique PNNS. Et c'était aussi montrer qu'une petite collectivité pouvait mener des actions à son niveau. ”

Virginie Pellicer, chargée de mission

#2 MENER une politique nutritionnelle globale



Conseil départemental du Gers

” Cette signature constitue un engagement fort pour la collectivité qui a souhaité mettre en place une politique orientée vers une alimentation de qualité et de proximité auprès des collégiens gersois. En parallèle, une sensibilisation à l'activité physique et sportive a été organisée auprès de différents publics. ”

Yves Baratet, Françoise Massoutier, Sophie Firmino, Direction moyens éducatifs et action culturelle



Ville d'Aussillon

#3 RASSEMBLER les services municipaux autour du projet nutrition santé

” Au niveau du portage des actions PNNS, on travaille en étroite collaboration avec les associations locales (clubs sportifs ou œuvrant dans le domaine de la santé), et différents services de la ville : les services extra scolaires et périscolaires, l'équipe du Programme de Réussite Educative, les employés municipaux que sont les éducateurs sportifs, un coordinateur du PEDT. Il y a un comité de suivi composé du coordinateur, des services municipaux concernés et des élus référents. ”

Kévin EYMER, Coordinateur local projet éducatif de Territoire (PEDT) enfance/jeunesse



#4 PENSER nutrition santé dans vos Contrats locaux de santé



Communautés de communes « Pyrénées Catalanes » et « Pyrénées Cerdagne »

” Grâce à la signature du Contrat Local de Santé (CLS), le projet PNNS est pensé à l'échelle d'un seul et même territoire, composé de 2 communautés de communes, sous forme de programme territorial

qui permet à l'ensemble des habitants de bénéficier des mêmes actions, celles-ci étant coordonnées et articulées par la coordinatrice CLS en lien avec les différents acteurs. ”

Fanny Rouquette, Coordinatrice du CLS Cerdagne Capcir Haut-Conflent

D'ADHÉRER AU RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS ACTIVES PNNS

COLLECTIVITÉS
ACTIVES



#5 AGIR pour les habitants et avec eux



Ville de
Toulouse

” Le programme d’actions mené par la ville de Toulouse autour du PNNS propose une approche territorialisée. Via les coordinateurs des Ateliers Santé Ville, nous avons une connaissance fine des acteurs et des problématiques de santé à traiter selon les quartiers. Ainsi, nous développons par exemple un travail de santé communautaire sur les quartiers Nord avec les habitants. ”
Pascale Fine-Lestarquit, Chargée de programme en santé publique



#6 PARTAGER des expériences

” Cela permet de faire du lien avec d’autres collectivités actives PNNS notamment celles qui portent un Contrat local de santé. Au-delà du PNNS, la nutrition fait partie des sujets transversaux capables d’interroger de manière large bon nombre de nos politiques territoriales. Ces sujets sont évoqués régulièrement lors de temps d’échanges de pratiques qui ont lieu une journée une fois par trimestre. ”
Docteur Jacquet, Médecin directeur, Direction de la santé et de l’hygiène



Ville de Nîmes

#7 PROFITER d’un label reconnu

” Au commencement, l’obtention du label « Ville active PNNS » a permis une meilleure communication sur les actions développées par la communauté d’agglomération vis-à-vis de ses habitants et notamment les parents d’élèves. Cela donne une sorte d’accréditation officielle. ”
Julien Labriet, Directeur actions sociales



Communauté
d’agglomération
Pays de l’Or

#8 BÉNÉFICIER d’aides financières



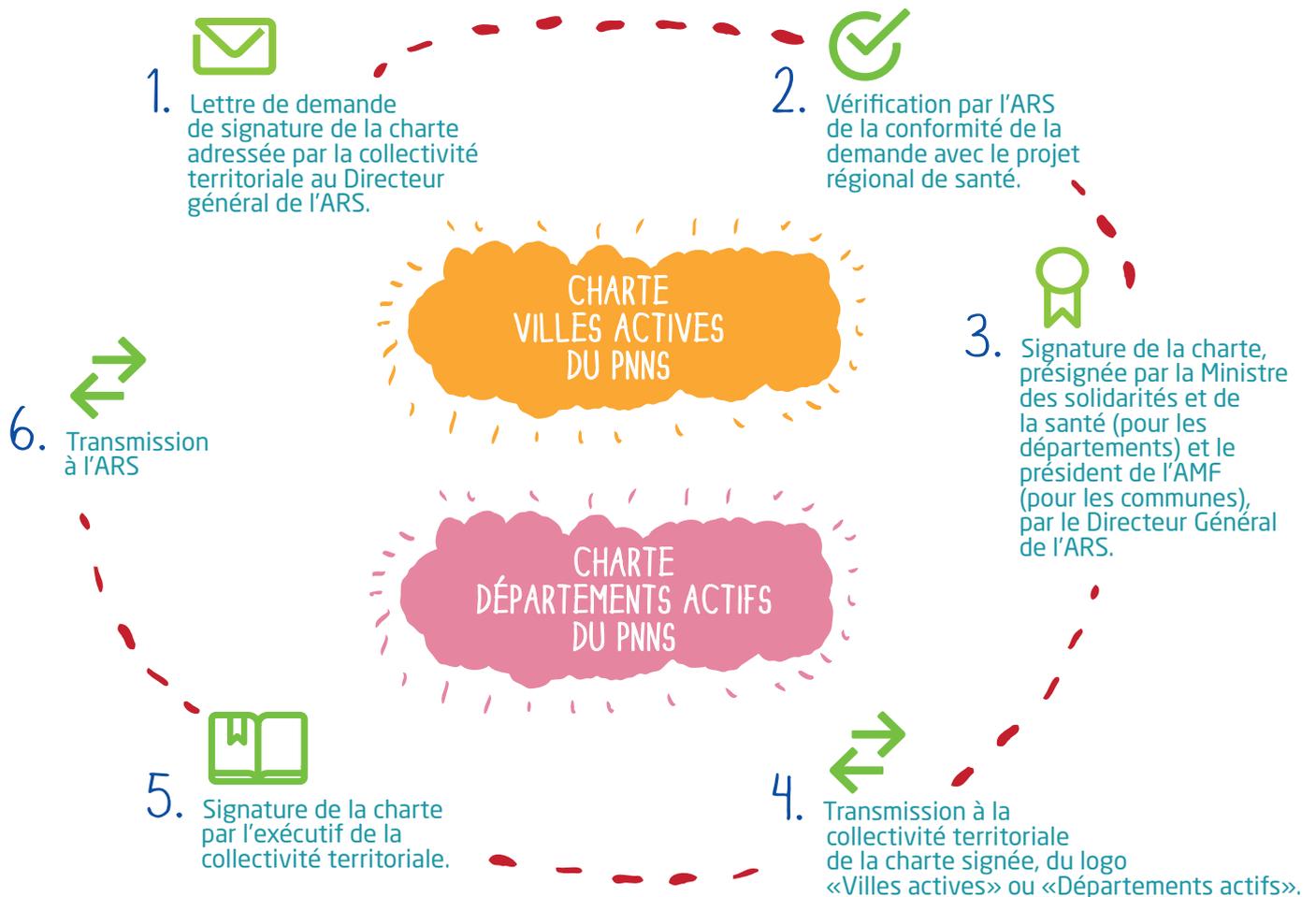
Communauté
de communes
Adour Madiran

” Les élus communautaires étaient favorables sur le principe de candidater à l’appel à projets « Collectivités actives PNNS » étant entendu que la thématique abordée rentrait pleinement dans le champ d’intervention de la collectivité. Les services communautaires ont alors travaillé sur un projet global d’éducation à la santé, autour de plusieurs axes d’intervention : l’offre alimentaire en milieu scolaire et périscolaire, l’éducation au goût et l’apprentissage de l’équilibre alimentaire, la pratique de l’activité physique sur les temps périscolaires et extrascolaires. ”

Sandrine Bonnet, Directrice générale des services



LA DÉMARCHE POUR ADHÉRER AU RÉSEAU



Des **OUTILS** validés par les instances sont mis à disposition gratuitement sur les sites :
www.mangerbouger.fr
www.santepubliquefrance.fr
www.reseauvillesactivespnns.fr

CONTACTS

L'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS) soutient des programmes d'actions portant sur le PNNS portés par des collectivités signataires de la charte dans le cadre d'un appel à projet «Collectivités actives PNNS ».

Laurence BERTHERAT, chargée de programmes

Tèl. 05 34 30 26 52 / Mail : laurence.bertherat@ars.sante.fr / www.occitanie.ars.sante.fr

Pour une aide dans le cadre de la mise en œuvre d'actions PNNS et pour toute demande d'accompagnement, vous pouvez contacter l'Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS)

Tèl. 05 61 23 44 28 / Mail : siege@ireps-occitanie.fr / www.ireps-occitanie.fr